

Copie de la résolution no C.M. 22-11-320 adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse à une séance régulière tenue le 23 novembre 2022.

OBJET: TARIFICATIONS 2023 GMR

ATTENDU la recommandation faite par le Comité de gestion des matières résiduelles par la résolution portant le numéro CGMR 22-11-038;

ATTENDU la recommandation faite par le Comité administratif par la résolution portant le numéro C.A. 22-11-087.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Suzie Bernier,
appuyé par M. Régis Fortin
et résolu

1. que les tarifications suivantes soient adoptées pour l'exercice financier 2023 :

Tarifications du service de collecte :

- Collecte des contenants transrouliers dans les écocentres municipaux pour les municipalités partenaires du service de collecte des matières résiduelles: **440 \$/collecte** (330\$/collecte en 2022);
- Collecte des contenants transrouliers pour les autres usages, selon les disponibilités pour les clients du territoire : particuliers, les entreprises et les municipalités : **600 \$/collecte + le tarif de traitement correspondant** (450 \$/collecte en 2022);
- Collectes supplémentaires pour contenants commerciaux (chargement frontal) : **seuil minimal de 40 \$** (30 \$ en 2022) pour toute collecte additionnelle. Aucun crédit pour un changement de collecte de moins de 40 \$ (30 \$ en 2022).

Tarifications du service de traitement des déchets :

Tarif d'enfouissement

- Tarif d'enfouissement du L.E.T. : 205 \$ par tonne métrique (\$/TM) (181 \$/TM en 2022) à enfouir incluant les redevances gouvernementales à l'enfouissement. Ce tarif s'applique à toutes les matières qui ne sont pas spécifiquement listées ci-bas.
- Tarif d'enfouissement de l'Amiante : 410 \$ / TM (362 \$/TM en 2022), incluant les redevances.
- Tarifs de récupération
- 205 \$ / TM (181 \$/TM en 2022) pour les CRD
- 100 \$ / TM (90 \$/TM en 2022) pour les résidus verts

- 135 \$ / TM pour les tubulures d'érablières avec broches
- 75 \$ / TM pour les tubulures d'érablières sans broches et avec raccords
- 0 \$ / TM pour les tubulures d'érablières sans broches et sans raccords

Aucun frais pour :

- le plastique de balle ronde blanc non souillé trié à la source
- la ferraille triée à la source
- les matières recyclables visées par la collecte sélective
- les résidus domestiques dangereux visés par le règlement REP du MELCC

Autres tarifs

- Utilisation du pic de déglacage : 65,00 \$ (60 \$ en 2022)
 - Pesée unique : 35,00 \$ (30 \$ en 2022)
2. que la MRC se réserve le droit de procéder unilatéralement à la classification des matières en vertu des critères de conformité établis par les différents programmes de récupération. La classification se fait à la sortie après une inspection du chargement.
 3. que la MRC facture les tarifs de récupération en fonction du type de matière le plus coûteux dans le chargement.
 4. que la MRC peut décider sans préavis de modifier toute tarification de récupération ou de la considérer comme tarification d'enfouissement, le cas échéant.

Adopté unanimement.

Copie certifiée conforme

Donnée à Saint-Lazare, le 28 novembre 2022

Anick Beaudoin

Anick Beaudoin, directrice générale